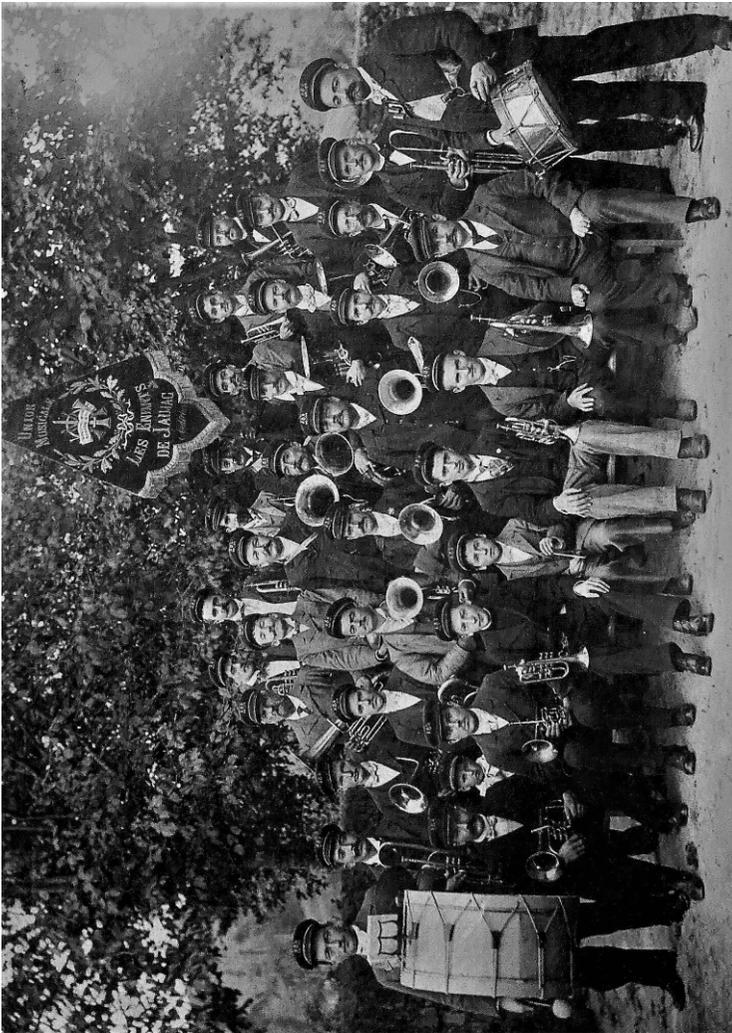


AVIS DE RECHERCHE

Photo de Guy MULOT



CONTACTS

Membres du Bureau

RIEU Christian et Michelle : 04.75.35.05.19

Email : christian.rieu@yahoo.fr

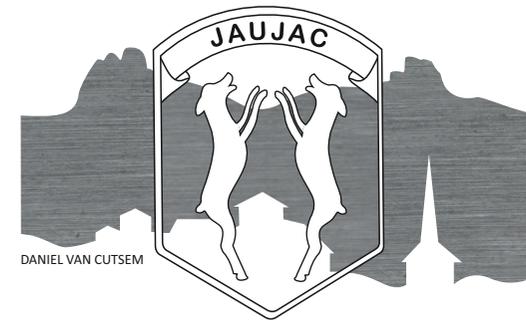
Guy MULOT : 04.75.93.21.02 - **Jean STOCCHETTI** : 04.75.93.21.27

Bon déconfinement !



BULLETIN
SEMESTRIEL

Juin 2021
N°5



L'ESCORNIFLAIRE

L'indiscret

Prononciation : l'escourniflaire

Association « Histoire et Patrimoine de l'Ancien Mandement de jaujac »

Chers lecteurs,

L'Escorniflaire vous salue bien !

Notre association tient le coup, pas si facile dans ce contexte. La deuxième édition du livre « *Le Lazare* » est en cours d'édition et nous prend un peu plus de temps que prévu mais devrait voir le jour courant juin.

En matière de patrimoine, notre projet de sauvegarde du Pont de Ranc Grand prend de l'ampleur et devrait être bouclé fin 2021. À ce sujet le budget participatif de la Mairie prévu d'être soumis au vote des Jaujaquois fin mai a été décalé à fin d'année. Soutenez notre projet en votant pour lui. Nous vous tiendrons informé.

Notre association compte 60 adhérents cotisants et de nombreux sympathisants. Nous espérons reprendre nos réunions mensuelles en juillet.

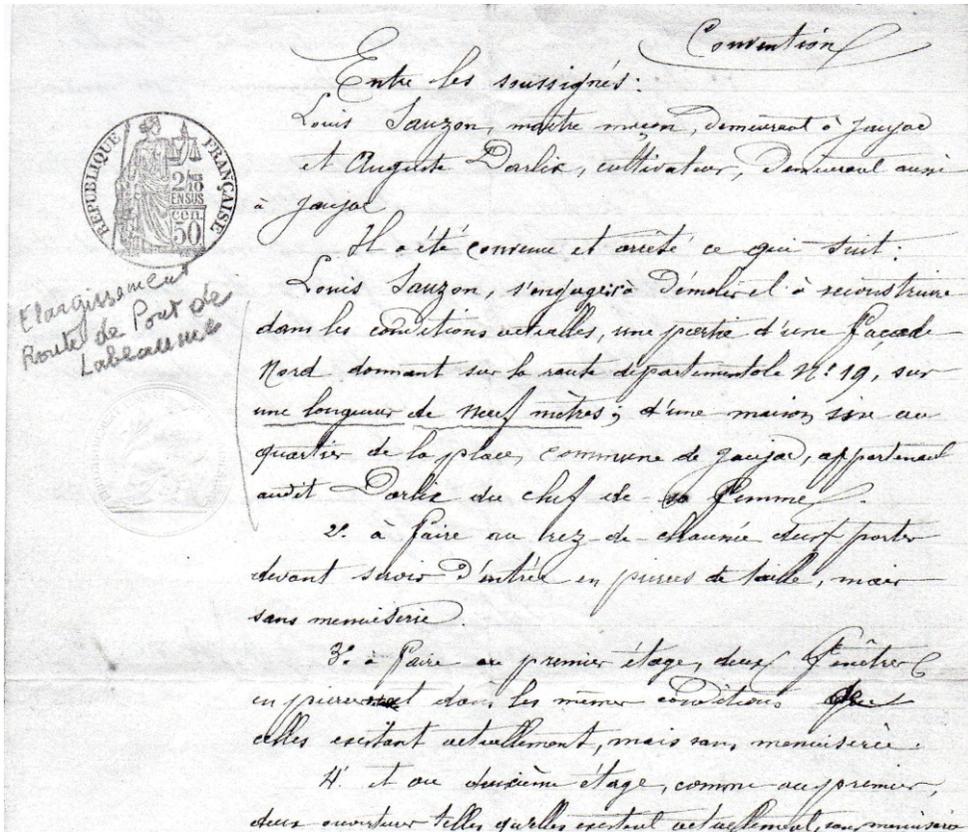
Si la situation sanitaire s'améliore nous prévoyons également de faire un rassemblement festif cet été en extérieur pour présenter le livre de Raymond Constant.

Bien amicalement,
Le Président

ALIGNEZ-VOUS !

Imaginez quand, en 1893, nos arrières grands parents reçurent cet ordre par une loi qui imposait aux propriétaires des maisons en bordure de voirie de reculer les façades afin d'élargir les routes communales. On peut parler de traumatisme car, à notre connaissance, il n'y avait pas de contrepartie et les frais étaient à leur charge.

Voici une lettre du 28 janvier 1893 qui concerne la maison *Dubois Maurin*, puis *Darlix*, actuellement *Rieu Christian*, à l'angle de la rue de *La Pailhette* et de la rue *Dubois Maurin*. Sur une largeur de 9 mètres la façade fut démolie et reculée d'un mètre cinquante à deux mètres environ par le Maître maçon *Sauzon*.



Perdre son binôme, c'était inconcevable, les paroles n'y arrivaient plus. Il ne restait plus que la solution miracle : repasser tous les jours, les habits de son « *Riffard* » comme il le faisait pour lui.

De manière imagée, aujourd'hui, on parlerait d'éponge miracle pour remettre d'aplomb instantanément un rugbyman secoué par l'équipe adverse ; c'est peut être le même levier du « miracle » qui a agit.

Nos deux compères ont traversé la guerre sans blessures et comme la vie n'est pas toujours facile, la Compagnie, 48 heures avant l'armistice, à été envoyée sur le front des Dardanelles, entre Grèce et Turquie, pour une année supplémentaire de conflit dont ils sont revenus encore plus soudés.

Que le Maurice d'apparence fragile ait porté deux vies pendant deux conflits, pour la simplicité d'un village ardéchois ce ne pouvait être que parce que c'était un « Trompe la mort ».

Pour lui, tout le mérite revenait à son fer à repasser fétiche et toute sa vie il n'a porté que les vêtements qui avaient été repassés avec son vieux fer chauffé sur le fourneau. Il n'était pas question de se servir du fer à repasser électrique que sa fille lui avait offert.

La chaleur et la vie était, dans cette lame de fer, simplissime.

Jean-Claude Guillon



TROMPE LA MORT

À Jaujac, en allant de la place vers l'église, on prend la rue du Tribler, un nom qui me parle.

Cela m'a fait revenir en mémoire un épisode de vie de celui que les copains de son village surnommaient « Trompe la mort » en souvenir de son comportement pendant la guerre de 14/18.

Son père l'avait envoyé en formation à Lyon pour apprendre sérieusement le métier de tailleur d'habits, tradition familiale. La guerre à précipité les choses et à juste 18 ans, il a été appelé pour partir au front.

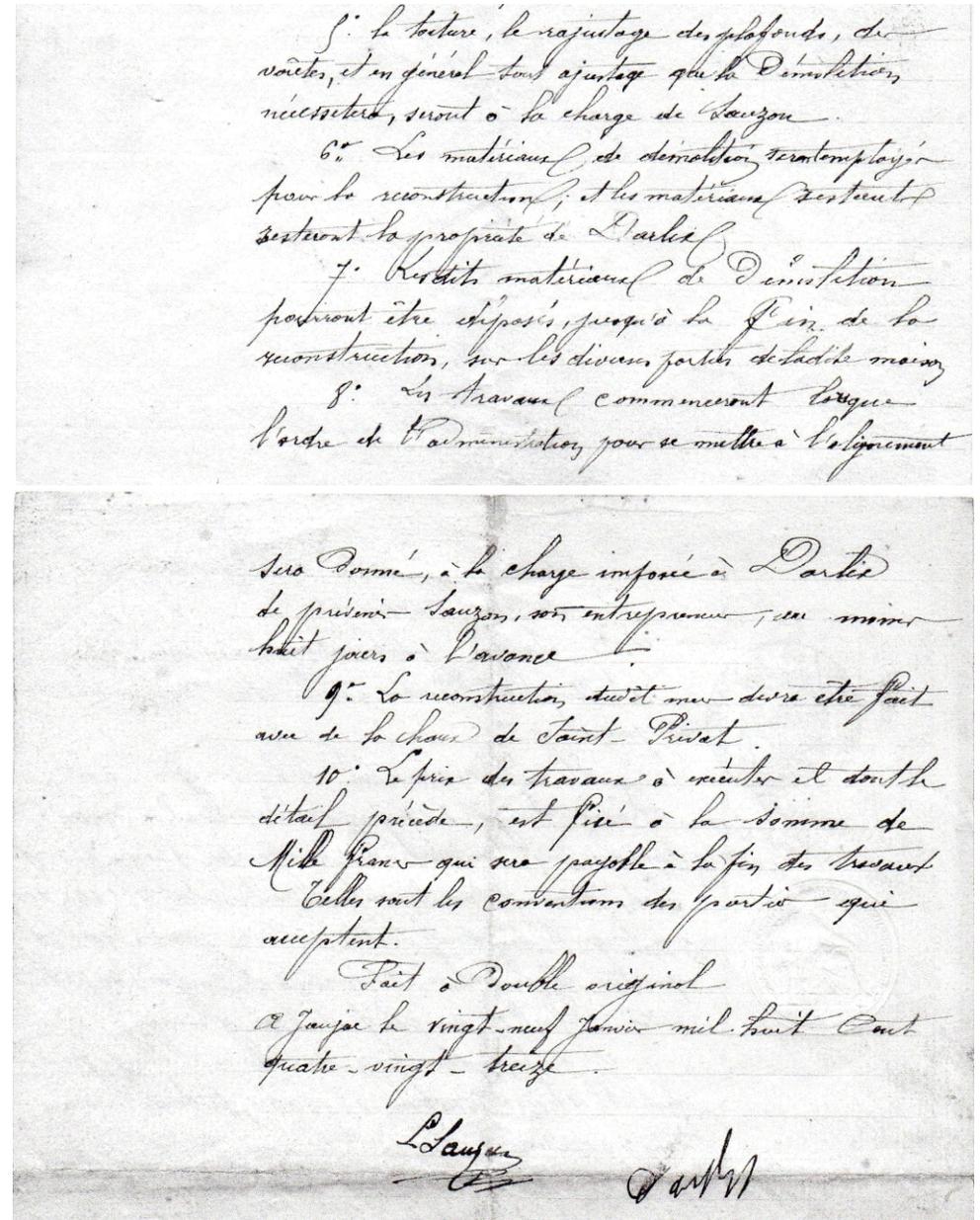
Dans ses effets personnels, fort de ses nouvelles connaissances, il a emporté de quoi travailler : du fil, des aiguilles, un dé à coudre, sa craie de tailleur et surtout son fer à repasser. Équipement incongru au vu de la guerre et de la dureté des tranchées qui l'attendaient.

Ses outils lui ont été utiles pour leur destination de base : repriser un vêtement déchiré, recoudre ou remettre à la bonne taille un habit pour lui-même et tous ceux qu'il pouvait aider dans sa Compagnie.

Mais c'est le fer à repasser, cette lame de métal basique qu'il faisait chauffer sur le fourneau et attrapait avec une poignée de tissu pour ne pas se brûler en envoyant un petit postillon, pour être sûr de la bonne température, qui va être au centre de l'anecdote.

Lui, il s'en servait dans les tranchées au début pour repasser chaque jour ses vêtements et même sa redingote pour être impeccable. Puis il s'est rendu compte que c'était agréable de mettre des habits secs et chauds alors que ses collègues avaient les mêmes habits sales et trempés pendant plusieurs jours. Et, confort sublime, la chaleur tuait les puces et tous les parasites qui s'incrustaient partout.

De fait, lui qui était petit et faible physiquement avait le meilleur moral pendant que les plus durs étaient au plus bas et que son binôme ardéchois voulait se suicider, ne pouvant supporter leurs conditions de vie.



L'HYMNE À LA BOGE

La boge, c'est un grand sac en toile de jute. Le texte ci-dessous relate l'utilisation de cette boge dans un vocabulaire patoisant (français comportant des mots de patois francisés comme la boge (de l'occitan « boja » dérivant du gaulois « bulga »).

Au début de la décennie des années cinquante, Mr *Paul Suchon*, instituteur à Saint Michel de Chabrilanoux de 1947 à 1955, imposa à ses élèves de CE ou CM une rédaction intitulée « *Quel est selon toi, l'objet le plus utile à ton père ? Pourquoi ?* »

Pour l'un de ses élèves, il n'y a pas eu d'hésitation ; il décréta que l'objet le plus utile à son père était « la boge ». On peut imaginer la surprise, pour ne pas dire le découragement de notre cher instituteur, lorsqu'il découvrit la prose de son petit protégé dont la copie de la rédaction a été reproduite ci-après qui, sans être parfaitement fidèle à l'original, n'en exprime pas moins l'essentiel de son contenu !

« Malgré le **béchar** et le **lichet** (outils de jardinage pour retourner la terre), l'objet qui est le plus utile à mon père est la **boge** (grand sac en toile de jute). Vous croyez, maître, que la boge ne sert qu'à remiser les **tartifles** (pommes de terre), les **combales** (variété de châtaignes) et les **garinches** (variété de châtaignes non greffées) ? Hé bien pas du tout ; elle sert à beaucoup d'autre chose ! Mon père en met toujours une pour se protéger quand il **plusique** (faible pluie). Il en a toujours une accrochée à une pointe sous le **calabert** (hangar ouvert) ou posée sur le pressoir à la cave. Ça évite aussi que du purin dégouline dans son cou quand il charrie le fumier dans ses **échanous** (petit champs sur faïsses) avec la **besse** (hotte) et le **coulassou** (coussin posé sur la nuque). L'inconvénient c'est que la boge peut **l'entrabler** (entraver) et qu'il risque de se **barunler** (tomber en roulant) ou de **s'espanler** (dégringoler). Mon père utilise toujours une boge en coussin et il s'assoie dessus quand il **enchappe sa daille** (aiguise sa faux). Quand il **s'ajare** (se baisse) pour greffer ses pêchers, il met aussi une boge pour éviter de **s'égraouagner** (s'écorchier) les genoux. Quand il fait sa sieste sous le tilleul il en met une sur le banc avant de se **jaïre** (se coucher) dessus mais çà le fait ronfler. Et pour ramasser le **rebrou** (feuilles du pêcher ou autres), il utilise encore une boge accrochée à une branche. La boge **pendole** (suspendue négligemment) et elle est munie d'un cerceau en châtaignier pour la garder ouverte. On verse ensuite le rebrou dans le bourrin pour le charrier.

La boge permet de transporter beaucoup de choses. Quand on va à la foire de Saint Sauveur du 5 septembre, on y met le petit **cayou** (cochon) tout **migraillou** (maigre) acheté après le marchandage, mais il n'est pas bien content et il **couïne** (crie) et **repïte** (remue) pendant tout le trajet.



Le pont du Ranc-Grand nettoyé (2021)

LE PROJET DU PONT DE RANC-GRAND

Notre projet n'a pas été retenu pour 2021 et la commission départementale du FIPA (Fond Innovant pour le Patrimoine Ardéchois) nous a encouragé à le représenter fin 2021.

Deux explications sont données. D'une part le nombre de dossiers présentés en 2020, et encore plus en 2021 et, d'autre part, des points de notre dossier à améliorer et précisés par la commission. Il faut dire aussi que le contexte sanitaire et économique rendent plus difficile l'attribution des subventions.

Nous avons décidé de poursuivre notre démarche et avons six mois pour cela. Dans notre plan de financement, le FIPA constituait un quart du montant des travaux et nous aurions pu nous lancer quand même ; mais cela aurait été hasardeux. Le FIPA va donc nous aider à améliorer le nouveau dossier.

Le site est de plus en plus visité, en particulier grâce au nettoyage déjà effectué par notre ami *Guy Mulot*.

Pour l'instant nous avons présenté un dossier au PNRMA (Coup de Pousse Pierres Sèches), à la mairie de Jaujac, au Département par le biais du FIPA et sur une plateforme de financement participatif (DARTAGNANS). Nous sommes également en contact avec « Patrimoine Environnement » pour une convention de défiscalisation des dons.

Nous commençons à avoir une bonne connaissance dans le domaine compliqué des demandes de subventions, pour les projets futurs.

De nombreuses personnes nous demandent comment faire les dons et deux ont déjà donné. Nous vous demandons d'attendre notre signal pour le faire.

Nous comptons sur l'appui de tous et vous remercions d'avance.

*La boge permet de remiser les feuilles de choux, les **tatiflous** (petites pommes de terre) et toutes les **ploumailles** (épluchures) pour pas qu'elles se **pétafinent** (s'abiment), et on peut les faire cuire dans la **chaudière** (grand récipient avec son foyer pour faire cuire la nourriture pour les cochons) ou dans la grande **oule** (marmite). Après on **escachine** (écrase) le tout dans le **bachas** (récipient pour la nourriture des bêtes) à l'aide du **pestaillet** (pilon) et cette **bachassée** (nourriture dans le récipient) permet de nourrir le **cayou** (cochon) qui s'est bien **replumé** (a bien grossi) depuis le 5 septembre. Quand les vaches font leur petit **bouillou** (veau), la boge est très utile pour le tirer par les pattes car elles sont gluantes et ça glisse.*

*Avec quelques **pataris** (chiffons) de boge qui crame dans un **bouffaïre** (instrument pour attiser le feu) il n'y a rien de mieux pour **ensuquer** (abasourdir) les abeilles et les rendre moins méchante. Quand elle fait sa lessive à la fontaine, ma mère s'en sert aussi comme coussin sous ses genoux pour éviter qu'ils trempent dans le **gouillassou** (petite flaque d'eau) à cause de l'eau qui **giscle** (gicle). Moi aussi j'utilise une boge pour remiser et transporter mes **babés** (pommes de pin) après les avoir ramassés dans un **billot** (cageot).*

*À la vogue, il y a des courses où les enfants ont les jambes **entrablées** (entravées) et c'est le premier qui arrive qui gagne. L'hiver, on bouche aussi certains **frachous** (petites fenêtres avec ou sans carreau) pour pas que le froid rentre.*

*Ah, j'ai oublié que la boge sert aussi pour mettre la **jagne** (grappe) quand on va faire la **goutte** (eau de vie). Pour moi, la boge est bien indispensable pour tous les travaux. Le seul inconvénient, c'est que les rats y font des trous et qu'on est obligé de la **pétasser** (raccommoder).*

Le petit cahier revêtu d'un papier frictionné bleu, fut restitué à son propriétaire avec un certain nombre de mots soulignés à l'encre rouge et la mention « passable » dans la marge. On pouvait lire également l'annotation suivante : « bien pour l'observation et l'orthographe mais il faut faire un sérieux effort pour t'exprimer en français ».

Que de clémence et d'encouragements de la part du maître pour ce petit élève qui visiblement était déjà un récidiviste !

Extrait d'un texte de Gérard Coste, ancien élève de l'école de Saint Michel de Chabrilanoux de 1949 à 1955 (sous couvert d'André Ladet).

LE PETIT SOU

Qui peut dire qu'il se souvient du petit sou ?

Oui cette petite pièce de cinq centimes de franc ; oui, oui... De ces francs du début du vingtième siècle. Petite pièce en nickel percée d'un trou en son milieu. Elle était accompagnée d'une sœur légèrement plus grande, oui celle de dix centimes, deux sous, quelle fortune ! Eh oui, quelle fortune ! Qui se souvient d'avoir reçu un petit sou pour ses étrennes le jour de l'an ?



C'était un temps où n'importe qui ce serait baissé pour le ramasser, s'il en avait vu la couleur par terre.

Puis au-dessus, on arrivait aux vingt cinq centimes avec toujours la même effigie, la même forme avec toujours un trou en son milieu. C'était cinq sous Messieurs Dames ! Quel est l'enfant à cette époque qui possédait cinq sous dans sa tirelire ? Là s'arrêtaient nos pièces trouées .

Alors commençait la pièce de cinquante centimes mais dans un autre format, s'il vous plaît. Oh ! Guère plus grande que notre petit sou... Petite pièce jaune en laiton ou en cuivre ou peut être les deux en mélange, c'est fort possible. Mais ce vocable de dix centimes n'était pratiquement pas employé ; c'était dix sous, ne vous en déplaise, oh oui ! Dix sous, cela en faisait de ces caramels au lait. Vous vous souvenez de ces petits caramels pliés d'abord dans un premier papier de la forme du bonbon, puis dans un deuxième pour la présentation.

Avec deux pièces de dix sous cela faisait vingt sous, et la naissance d'une autre pièce qui vous faisait passer au grade supérieur. Vingt sous, c'était un franc accompagné d'une grande sœur de quarante sous, deux francs . Pour un enfant de dix ans, c'était bien plus que la fortune , c'était la Richesse !

Alors ces petits sous, jusqu'où allons nous les employer ? Car au-delà on ne parlait pas de soixante ou quatre vingt sous ; eh non ! Mais ne vous en faites pas car, suprême honneur, ils vont terminer en beauté par une belle pièce de cent sous, cinq francs, le pactole, la fortune car cette pièce, dans sa composition, possédait un peu de métal argentifère si bien que nos cent sous allaient mourir de leur belle mort ! C'était cinq francs , un point c'est tout.

Raymond Constant

Petit rappel : bien que la devise monétaire soit uniquement le Franc depuis la Révolution française avec les centimes et les décimes, les Français avaient gardé l'habitude ancienne de compter en sous !

Sous l'ancien régime la livre (qui est donc devenue le franc) était divisée en 20 sous et chaque sou ou sol en 12 deniers .

Les pièces de monnaie percées dont il est question ci-dessus furent frappées uniquement de 1914 à 1946 , mais avec des métaux de moins en moins nobles. Elles sont dites de type « *Lindauer* » car c'est la proposition de ce graveur qui fut retenue lors du concours lancé par la Monnaie de Paris en 1913. Sa pièce plus mince et évidée au centre permettait à la fois d'économiser le métal et de les distinguer des pièces en argent !